Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 029-212900385-20260511-DELIB202637-DE

Département du Finistère
Commune de COMMANA

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du 11 mai 2026

❖

Le Conseil Municipal de la commune de Commana s'est réuni le 11 mai 2026 à 18 h 30 mn, à la Salle des fêtes, sous la présidence de Philippe PLOUZANÉ, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :
Mme Anne GEORGELIN – M. Philippe ROMAND - Mme Sabine MOUILLÉ – M. Jean-François PRÉ – M. Florian BARTHS – Mme Sara ZAMOJSKI – M. Benoît JOSEPH – Mme Aurélie SAUVAGET - Mme Clémentine MIGNOT – M. Laurent QUINTIN – M. Ludovic LE BRAS.

Pouvoirs :

Mme Cécile BOUREL qui a donné pouvoir à M. Philippe PLOUZANÉ
M. Loïc JESTIN qui a donné pouvoir à M. Jean-François PRÉ
Mme Sabrina MORVAN qui a donné pouvoir à M. Laurent QUINTIN

Date de la convocation : 05/05/2026.
Date d'affichage de la convocation : 05/05/2026.
Secrétaire de séance : Mme Anne GEORGELIN.

Délibération 37 2026 : Frais de formation des bénévoles bibliothèque (déplacements – repas)

Le conseil Municipal doit donner son accord au paiement des frais de formation (déplacement – repas) des bénévoles de la bibliothèque municipale dans le cadre de formations validées par le Maire. (Applicable durant la durée du mandat)

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la prise en charge des frais de formation (déplacement – repas) des bénévoles de la bibliothèque municipale dans le cadre de formations validées par le Maire. (Applicable durant la durée du mandat)

Pour extrait conforme au registre
Le Maire,
Philippe PLOUZANÉ.

MAIRIE DE COMMANA

Le secrétaire de séance
Anne GEORGELIN.